

ASSEMBLÉE NATIONALE

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 10670

présenté par

M. Viry, Mme Brenier, M. Pauget, M. Ramadier, M. Kamardine, M. Larrivé, M. Door, M. Manuel,
Mme Beauvais, Mme Levy, M. Bazin, M. Viala, M. Reiss, M. Perrut et M. de Ganay

ARTICLE 32

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.